



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 8 décembre 2020 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2020
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Nomination de président-e et vice-président-e du local de vote pour le second tour de l'élection complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat du 28 mars 2021
5. Taxe professionnelle communale 2021 (délibération)
6. Proposition d'indemnités allouées en 2021 pour les maires, adjoints et conseillers municipaux (délibération)
7. Approbation du budget de fonctionnement annuel et du taux des centimes additionnels pour 2021 (délibération)
8. Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (délibération)
9. Rapports des commissions
10. Propositions de la Mairie
11. Propositions individuelles et questions
12. Divers
13. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, la séance se tiendra à la salle du Centre communal (4, chemin de la Pralay) et l'accueil du public présent sera limité en nombre.

Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 27 novembre 2020


Bastien Guex
Président du Conseil municipal

